

au fil 78 de la Cause

Le Journal
du Tholonet



DOSSIER

Commémoration du centenaire
de l'Armistice de la Grande Guerre

DÉCEMBRE 2018

Samedi 8 décembre - salle Pezet - 20h30 - Centenaire de l'Armistice

L'APVCT vous propose un spectacle labellisé par le Conseil départemental et Saison 13 « Et l'acier s'envole aussi... » par le théâtre du Maquis. Pour adultes et adolescents (à partir de 12 ans) – entrée libre.

Vendredi 14 et samedi 15 décembre

Marché de Noël

Dans une ambiance bistrot, en plus de ses exposants habituels, le marché de Noël du Tholonet propose cette année un bar à huîtres, des crêpes, des gaufres, des tourtons, des marrons chauds... à déguster sur place ou à emporter. (Voir programme dernière page de votre magazine)

Mercredi 19 décembre - salle Pezet - 14h30

Spectacle de Noël du Football Club

Avec Noël qui approche à grand pas, un spectacle sera proposé, suivi d'une remise de cadeaux à tous les enfants licenciés et un goûter offert par Mathias Dandine chef étoilé.

Découvrez votre année 2019 au Tholonet *

Mercredi 9 janvier

Galette des rois d'Anathol

Vendredi 11 janvier 2019 - salle Pezet -

à partir de 14h30

Galette des rois des seniors du Tholonet

Comme chaque année, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous proposent un après-midi « Spectacle et Gâteau des rois ». Cette manifestation s'adresse aux personnes de 65 ans et plus en 2018. *Inscriptions obligatoires au CCAS Espace Duby, du 26 décembre au 8 janvier le lundi, mardi, mercredi et jeudi ou en téléphonant au 04 42 66 93 62.*

Dimanche 13 janvier

Galette des rois de la paroisse.

Vendredi 18 janvier - salle Ferrat - 18h30

Vœux du maire à la population.

Dimanche 20 janvier - salle Ferrat - 14h30

Grand loto du club des Seniors avec, comme chaque année, de très beaux lots à gagner

Dimanche 27 janvier - salle Ferrat - 14h30

Super Loto du Football Club

De nombreux lots à gagner comme par exemple un séjour au ski, venez nombreux !!

Vendredi 8 février

Repas de la Sainte-Agathe réservé aux femmes de 18 à 99 ans.

Mercredi 6 mars

Aïoli du Cercle

Mercredi 13 mars - salle Ferrat - 18h30

Remise du trophée sportif

Vendredi 22 mars

Carnaval de l'école maternelle.

Félicien, le magicien, présentera des tours de magie et nous fera danser l'après-midi.

Dimanche 14 avril : agneau Pascal du Cercle

Dimanche 5 mai : vide grenier Le Tholonet accueil

Mercredi 8 mai : commémoration de l'armistice

Dimanche 26 mai : élections européennes

Samedi 1^{er} juin : repas des chasseurs

Vendredi 14 juin : représentation des 3 T (fête du village)

Samedi 15 juin : dîner et soirée champêtre (fête du village)

Dimanche 16 juin : coupe du maire pétanque avec le Cercle

Samedi 22 juin : fête des écoles

Vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 juin : nuits musicales

Samedi 13 juillet : concert place de Palette

Dimanche 8 septembre : matinée des associations + Aïoli

Lundi 11 novembre : commémoration de l'armistice

Vendredi 13 et samedi 14 décembre : marché de Noël

*sous réserve de modifications.

SOMMAIRE

au fil ⁷⁰ de la Cause
Le Journal du Tholonet

Couverture : commémoration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre

Agenda 2

3 questions à 3

DOSSIER

Travaux 4 à 5

Au fil du temps 6 à 7

Fête du village 8

Le fil de la récré 10 à 13

Au fil des assos 14 à 17

Infos pratiques 18

Urbanisme

La végétation au hameau des Artauds (Extraits du règlement de la ZPPAUP)

La zone ZPPAUP des Artauds (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) approuvée par le Conseil Municipal en décembre 1999 devait être abrogée en 2015, mais les évolutions législatives ont finalement reconduit la zone, dont le règlement s'applique à tous les riverains du hameau. La zone est partagée en quatre secteurs, avec des règles communes et spécifiques.

Certaines règles sont à respecter en ce qui concerne la végétation du site. Toute plantation de haute tige est interdite.

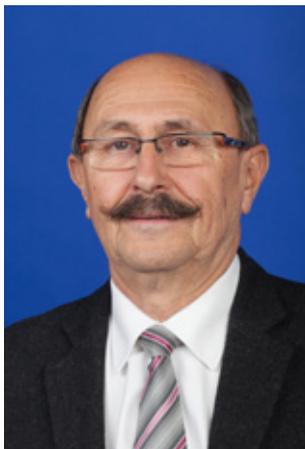
Les haies de type champêtre seront arbustives ou arborescentes choisies parmi les essences locales à l'exclusion de toutes essences

à connotation horticole.

Pour le secteur du hameau, et dans les cônes de vue et dans les espaces de respiration, la hauteur maximale des clôtures ne doit pas dépasser 1.20 m, ailleurs elle sera limitée à 1.80 m.

Pour le secteur de protection stricte du paysage, les clôtures ne doivent pas dépasser 1 m quelle que soit leur nature. Elles seront soit uniquement végétales, soit constituées d'un support grillagé sans soubassement maçonné et végétalisé de part et d'autre.

Le règlement complet est à votre disposition au service urbanisme.



Mes chers concitoyens

A peine une année s'achève, qu'une nouvelle année s'annonce. En cette période de festivités qui commence, avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis. Que ce soit une période propice aux retrouvailles et à l'accueil des personnes seules et isolées.

Que cette année 2019 soit pleine de belles surprises, de bonheur et que la santé pour chacun soit la meilleure possible.

Au Tholonet, nous aurons l'occasion de nous retrouver autour d'un verre pour célébrer ensemble la fin de cette année 2018 lors du marché de Noël les 14 et 15 décembre. Nous pourrons aussi nous retrouver le vendredi 18 janvier pour trinquer ensemble à cette nouvelle année 2019, à l'occasion des vœux à la population.

En espérant vous y voir très nombreux !

Michel Légier
Maire du Tholonet.



Risques Majeurs et prévention

Les phénomènes météo extrêmes ne toucheront pas toujours les autres. Un jour, notre commune y sera confrontée comme dernièrement de nombreuses communes de l'Aude. Nous devons sans cesse nous améliorer dans la sauvegarde des populations et, dans cette optique, nous avons mis à jour notre Plan Communal de Sauvegarde. Il est consultable sur le site internet et à la mairie.

Pour nous permettre de vous avertir de l'imminence d'un événement climatique grave nous devons disposer de vos coordonnées, téléphones, adresse exacte et votre degré de mobilité. A cet effet, nous avons distribué un questionnaire par deux fois et aujourd'hui, seulement un tiers des administrés nous a retourné ce questionnaire. Il est disponible sur le site internet de la mairie.

Le site internet de la mairie et internet plus généralement vous permet d'obtenir une foule de renseignements sur les aléas climatiques et anthropiques que peut subir notre commune (DICRIM) ; inondations, feux de forêts, accidents lors du transport de matières dangereuses (A8 et RD7N), etc. Notre comportement doit changer et nous devons penser à notre sécurité, suivre les conseils élémentaires des diverses autorités lorsque l'événement est annoncé et lorsqu'il est déclenché.

Il faut agir à bon escient lors des alertes orange et rouge lancées par les prévisionnistes et appliquer les consignes de sécurité, avant et pendant l'événement, que ce soit lors d'un incendie de forêt ou d'une inondation ou autres, et ne pas penser qu'il ne se passera rien comme la dernière fois.



Si malgré toutes les informations que vous pouvez trouver sur internet, vous avez des questions sur un quelconque risque et les précautions et consignes à appliquer, votre interlocuteur privilégié est votre mairie.

Pour passer un été 2019, serein, pensez au débroussaillage de votre propriété. Cela fait partie de la prévention du risque incendie. L'été 2019 ne sera pas forcément aussi clément que l'été 2018 dans ce domaine.

Guy Bonnaud, Conseiller municipal

Travaux

On avance !

L'année 2018 a été chargée en réalisation de travaux sur la commune : assainissement, embellissement, constructions... Point d'étape en cette fin d'année.

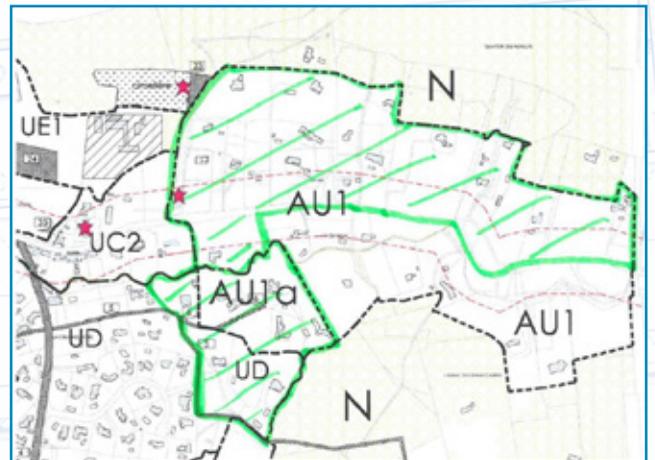
Réseaux Belle Filles/Florents

Les réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable ont été réalisés dernièrement (2017/2018) et réceptionnés.

Ils concernent le bouclage sur le secteur « Belle Filles/Florents » et les bassins versants de la route Cézanne.

Ces travaux vont permettre de raccorder 50 habitations supplémentaires en eau potable et d'assainir l'ensemble de ces zones.

Coût des travaux : 720 000 € HT



Place des Lavandières

Sous la direction des maîtres d'œuvre Enveo et Alep, les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises URBAVAR et MANIBAT.



Les travaux commencés en juillet auraient dû s'achever en décembre. Du fait des intempéries de ces dernières semaines, un mois supplémentaire sera nécessaire. La livraison est désormais prévue pour fin janvier 2019.

Bâtiment communal (route du Cagnard)

Les travaux ont été confiés, dans le cadre d'un marché alloti, à 12 entreprises. L'ordre de service de démarrage a été notifié le 13 juillet 2018 et la durée du chantier est estimée à 14 mois. L'ouvrage regroupant les services techniques et les salles du pôle associatif devrait être livré, hors intempéries, dès septembre 2019.

Le montant des travaux est de 2 785 095 €HT et le financement se répartit ainsi :

- 30% Commune
- 30% Métropole
- 40% Conseil Départemental 13



A l'étude

- **Les abords de la villa Mélisande**

Un parking de 23 places, dont une pour les personnes à mobilité réduite, et des aménagements paysagers devant l'immeuble « villa Mélisande » permettront l'achèvement de ce nouvel espace public avec une livraison prévue en mars 2019.

Montant des travaux 110 K€

Bureau d'étude : Alep/Enveo

Financement : 50% Métropole / 50% Commune

- **L'entrée de ville RD17/RD64E au Tholonet village**

Une présentation du projet sera faite courant décembre 2018 ou janvier 2019 ; la réalisation est prévue en 2019.

Le coût envisagé serait de 1,200K€ avec un financement intégral de la métropole Aix Marseille Provence.

Termites

La commune est, depuis plusieurs années, concernée par la présence de termites sur différents secteurs de son territoire.

Ainsi, deux périmètres de lutte ont été définis par le conseil municipal :

- lotissements de Cabri et la Martelière depuis 2009,
- la partie basse du hameau des Artauds depuis 2015.

Sur chaque secteur, un arrêté municipal fait injonction aux propriétaires de procéder à la recherche de termites et au traitement préventif ou d'éradication qui s'imposeront, en cas d'infestation.

Il est important que les propriétaires concernés par la présence de termites sur les secteurs concernés, continuent les mesures d'éradication engagées, afin d'éviter l'apparition de nouveaux foyers d'infestation.

De plus, tout propriétaire ou occupant, quel que soit le lieu de son habitation, doit, dès qu'il a connaissance de la présence de termites dans un immeuble bâti ou non bâti, en faire la déclaration au Maire sans délai.

Pour plus de renseignements sur cette question, le service urbanisme de la commune se tient à votre écoute.

« L'Armistice est signé. On ne se tue plus »



Ces deux courtes phrases portées en date du 8 novembre 1918 sur le carnet où ma grand-mère paternelle, veuve de guerre dès septembre 14, notait ses dépenses quotidiennes, marquent la fin des hostilités entre la France et l'empire allemand. Ce 8 novembre à 10 heures du matin le maréchal Foch accueille les représentants de Berlin par ces mots : « Qu'est ce qui amène ces messieurs ? » Nous sommes dans le salon- wagon stationné en forêt de Compiègne (Oise), non loin de la gare de Rethondes.

Le convoi a quitté Senlis le 7 novembre en fin d'après-midi en toute discrétion. Le train des allemands n'arrivera que le lendemain, le 8, à 5h30, depuis la gare de Tergnier, les envoyés étant passés d'abord de Berlin à Spa, en Belgique où se trouve le quartier général allemand.

Le maréchal Foch est entouré de part et d'autre par le général Weygand, et les amiraux britanniques Rosslyn Wemyss et George Hope. Face à lui, le ministre Matthias Erzberger, ministre du gouvernement berlinois. Il est accompagné par le comte Alfred von Oberdorff, ministre des affaires étrangères et par le général von Winterfeldt.

Celui-ci ayant été attaché militaire à Paris avant-guerre parle un français impeccable. Avec eux, le capitaine de vaisseau Ernst Vanselow. Un interprète les accompagne.

Foch donne à lire en français les conditions de l'armistice.

Le document a été le fruit d'après négociations entre Alliés sous la houlette du président américain Wilson et de son conseiller spécial le colonel House. Cessation des hostilités sur le front occidental, évacuation dans les quinze jours des pays envahis et de l'Alsace-Lorraine, occupation par les alliés de la rive gauche du Rhin, durée de l'armistice fixée à 30 jours... liste non exhaustive.

C'est une capitulation qui ne dit pas son nom. C'est à prendre ou à laisser et l'ultimatum est fixé au 11 novembre, à 11 heures. Erzberger se voit refuser une prolongation.

Il va essayer d'infléchir les conditions de l'armistice, mais lors de la deuxième entrevue, dans la nuit du 10 au 11 novembre, la marge de manœuvre s'est encore réduite. L'empire des Hohenzollern s'est effondré.

Dans le port de Kiel les marins de la flotte impériale ont refusé de participer à un baroud d'honneur contre les Anglais et le 4 novembre la révolte devient révolution et le drapeau rouge est hissé. Le modèle soviétique se propage dans toute la Baltique, le 8 un mouvement insurrectionnel éclate en Bavière.

Le 9, c'est l'émeute à Berlin.

Réfugié à Spa, l'empereur Guillaume II est lâché par ses principaux généraux et le 10 au matin il se résigne à l'exil en Hollande. A Rethondes les nouvelles arrivent par bribes, il s'agit de savoir si la délégation est toujours valide, c'est le maréchal Hindenburg qui confirmera la présence officielle en court-circuitant le pouvoir berlinois au bord de l'implosion.

A 5h30, le 11 novembre, la dernière scène peut commencer. Les allemands auront obtenu à la marge de livrer moins d'armes que prévu, la zone neutre sur la rive droite du Rhin est ramenée de 30 à 10 km. On prolonge un peu le délai d'évacuation de la rive gauche. Sur la question du blocus dont souffrent les civils allemands, la délégation finit par obtenir que les Alliés ravitailleront l'Allemagne pendant l'armistice.

L'arrêt des combats va donc intervenir le 11 à 11h, heure française. Comme le ministre allemand s'appête à serrer la main de Foch, celui-ci se contente d'un simple signe de tête, pressé d'en finir. Après avoir récupéré une version complète de la convention d'armistice, la délégation quitte Rethondes à 11 heures.

Dans toutes les communes de France les cloches sonnent, annonçant la grande nouvelle : « C'est la Victoire, c'est la Paix ». La journée est fériée. Au Tholonet, c'est le facteur, amputé du bras gauche, qui apporte la bonne nouvelle dans les foyers. Il a décidé de faire quand même sa tournée.

Chantal Guyot- de Lombardon

11 novembre 2018



Dimanche 11 novembre quelques 150 personnes se sont réunies pour commémorer le centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre.



À l'issue de la cérémonie les habitants du Tholonet ont bu, avec modération, le verre de l'amitié



Exposition

Dès dimanche 11 novembre, les visiteurs sont venus salle H. Ferrat pour découvrir l'exposition consacrée à la Grande Guerre. Un uniforme, des armes, des cartes, des courriers, des décorations... qui appartiennent à des habitants du Tholonet ont témoigné de ces quatre années de guerre. L'exposition dure jusqu'au 1^{er} décembre et sera suivie du spectacle « Et l'acier s'envole aussi » le 8 décembre salle Pezet.

Le Tholonet en fêtes

Comme chaque année, la fête du village a rencontré un vif succès. Inaugurée avec les 3T le vendredi 15 juin, elle s'est poursuivie avec le fameux concours de pêche le samedi matin puis son dîner champêtre et sa soirée dansante pour s'achever autour d'un verre le dimanche midi après le concert de l'Harmonie d'Aix.



L'incontournable dîner champêtre a réuni près de 200 convives.



La fête bat son plein : tout le monde danse au son de l'orchestre Haute Tension



Les 3T sur les planches



Un concours de pêche joyeux, pour les enfants, les parents et les grands parents

Aioli : un repas délicieux bien partagé



Après une matinée des associations fructueuse, on se réunit pour partager l'aioli



Portrait : Frederi Bernascolle

Frederi Bernascolle, enfant du Tholonet, vient de remporter le concours "Make the choice" organisé par l'UPE13 (Union Pour les Entreprises des Bouches du Rhône).

Chacun des 100 candidats sélectionnés (par 25 000 votants) devait être âgé de 18 à 30 ans et non diplômé car ainsi que le précisait son président « *le plus important n'est pas d'être diplômé mais d'avoir de la niaque et de la personnalité.* » Afin de les aider à pénétrer les arcanes de l'entreprise, ses codes et ses méthodes, chaque porteur de projet était associé à un coach venu du monde professionnel. Grâce à Florence Taillebois, qu'il qualifie de formidable, Frederi

a su mettre en ordre et canaliser ses idées. Cette opération, démarrée en mars 2018, s'est conclue le 7 septembre dans l'amphithéâtre de Kedge Business School à Marseille en présence de la plupart des grands décideurs de la région et de Renaud Muselier, président du Conseil Régional PACA. Frederi qui fait partie des cinq lauréats s'est vu remettre un chèque de 5000 € afin de l'aider à mettre en place son concept. Il veut, nous a-t-il dit « *redonner à la coutellerie un souffle de modernité* » en particulier dans notre région où elle est si rare. Dans son petit atelier des Artauds, où il a grandi, il fabrique des couteaux de cuisine ou de table, entièrement assemblés de ses mains.

Alliant un design contemporain à des matériaux nobles et/ou rares, il réalise « *des couteaux combinant l'utile à l'esthétique mais surtout made in France* ». Les lames sont faites dans des aciers de première qualité ou damassés sur commande. Les manches associent couleurs et essences de bois rares dont certaines sont certifiées "eco-responsable". Attaché à son terroir et à ses origines locales, il a donné à son entreprise l'ancien nom provençal de Sainte-Victoire. Logiquement le modèle de référence, né de son coup de crayon inventif, a été baptisé Venturi. Sa forme ergonomique et ses courbes particulières ont été brevetées tandis que le manche combine une infinie variété de possibilités en fonction de la commande. Une première série limitée de 100 exemplaires, cosignée par Lionel Levy (chef étoilé de l'Intercontinental à Marseille), sera finalisée en décembre. Dans une période où la fabrication artisanale française semble reprendre des couleurs, nous souhaitons à ce jeune créateur toute la réussite qu'il mérite.



Son entreprise "Venturi coutellerie". Son site internet : www.venturicutellerie.com

Le groupe scolaire Jean Vincent

Le groupe scolaire Jean Vincent, du Tholonet compte environ 220 enfants, maternelle et élémentaire confondus. La commune met tout en œuvre pour que l'école du village soit un lieu d'apprentissage performant.



Ainsi, depuis la rentrée des classes 2018, cinq tableaux numériques sont venus compléter les deux déjà existants, sans compter la salle informatique avec ses quinze ordinateurs qui permettent aux élèves d'obtenir en fin de CM2 le C2I (brevet informatique et internet), trois tablettes et il faut ajouter tout le matériel nécessaire au filtrage des connexions, **un investissement de 28 000€ subventionné à 50% par le conseil départemental.**

A présent, de la grande section maternelle jusqu'au CM2, toutes les classes sont équipées de cet outil qui permet aux enseignants de transmettre de façon plus ludique et attractive les savoirs fondamentaux tel que l'écriture, les mathématiques, la lecture etc.

Et il faut également ne pas négliger le coût du mobilier scolaire.

En ce qui concerne les fournitures scolaires, 10 000€ sont mis à la disposition des enseignants pour équiper les élèves. En fin d'année la municipalité offre 2000€, pour que tous les enfants sans exception soient récompensés par un livre de prix.





Le cross des écoles maternelle et élémentaire. À droite, Greg et Aurélie qui encadrent les petits.



Animateurs sport, bandes dessinées, danse sont également mis à disposition par la mairie.



Afin de favoriser les classes de découverte et les classes de neige (avec nuitées), la mairie verse 6000€ à l'école élémentaire et finance ainsi 50% du projet. 2000€ s'y ajoutent pour financer les bus des sorties scolaires.



D'autre part, la commune souhaite que la lecture tienne un rôle important, d'où l'existence au sein même de l'école d'une bibliothèque scolaire gérée et animée par un agent municipal. Chaque classe vient emprunter et découvrir des livres et documents ou bien écouter des histoires lues par Sabéha et ce pour le plus grand plaisir des enfants depuis la crèche jusqu'au CM2.

Les arts plastiques ne sont pas laissés à l'écart puisque 4000€ sont investis pour que cet enseignement soit pris en charge par Emmanuelle l'animatrice plasticienne.



Il s'en passe des choses... à l'école maternelle



Visite d'un domaine viticole

La classe de grande section d'Habara Leplat a visité le domaine viticole de M. et Mme Payan, à 10 km à pied de l'école.

Le raisin a été ramassé mi septembre par une grande machine. Les enfants ont vu aussi un tracteur, des machines dans lesquelles on met des produits naturels afin d'éviter tous pesticides, des cuves, des tonneaux pour la conservation du vin.

A la fin, un bon goûter a été offert. Il n'y avait pas de vin mais de l'eau et surtout des madeleines et du bon raisin !

Merci à Aline et Philippe Payan pour cette belle visite.

Spectacle

Jeudi 18 octobre, l'atelier du "Vent contraire" a présenté un spectacle pour les enfants de l'école maternelle, dans le cadre des tournées Métropole-Pays d'Aix.

Plume, petite poupée de chiffons et de papier voudrait une jolie maison tout en carton et à plusieurs étages.... Ses vœux sont exaucés et Plume se transforme en une jolie jeune fille. Ce spectacle en chansons accompagné du ukulele a ravi les petits enfants sages.



Prévention routière



Vendredi 19 octobre, veille des vacances de la Toussaint, Pierrine Légier, de la police municipale du Tholonet et Grégory Joucerand, animateur sportif ont mis en place dans la cour de l'école maternelle, et ce, sur l'initiative de la Directrice Habara Leplat, des ateliers visant à l'éducation à la sécurité routière.

Le but étant d'acquiescer dès le plus jeune âge, des comportements permettant de se protéger des dangers de la circulation et de respecter les autres usagers de l'espace routier.

Au programme plusieurs épreuves à franchir: panneaux de signalisation principaux, passages piétons, maîtrise de son engin (trotinette ou vélo), slalomer, marquer le stop etc....

Bravo et merci à tous ceux qui œuvrent pour que nos enfants apprennent à se protéger des dangers de la circulation.

À l'école élémentaire

Vendredi 5 octobre, les classes de CE2 et de CE2/CM1 de M^{mes} Fenoglio et Lucat-Mangin ont participé à la fête de la science au parc Saint Mitre d'Aix en Provence.

Les élèves sont ainsi partis à la recherche de traces de vie dans l'espace au cours d'une séance au planétarium, ont pu comprendre la photosynthèse, le PH d'une solution et les phénomènes de départ de feu à travers différentes expériences et manipulations.



Cantine scolaire

Un petit mot sur la cantine de vos enfants.

La cantine scolaire de la commune est fréquentée par une majeure partie des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire. La municipalité gère totalement son organisation depuis le choix du prestataire et du tarif à la mise à disposition du personnel et des locaux. Elle fait appel à une société de restauration « Toques et Sens » qui propose des menus axés sur le Bio et les produits régionaux. Le prestataire est sous la surveillance d'inspecteurs des services vétérinaires et de contrôleurs des services de la consommation, qui vérifient la qualité des aliments et les aspects sanitaires. Des recommandations législatives et réglementaires régissent la composition des menus : le repas du midi doit couvrir au moins 40 % des besoins nutritionnels de l'enfant. Des grammages très précis sont définis pour chaque type de plat en fonction de l'âge des enfants.

Tout au long de l'année, des repas à thèmes sont proposés aux enfants. Il y a deux services chaque midi. Dans le cas d'allergies ou d'intolérance alimentaire, un projet d'accueil individualisé (PAI) peut être mis en place à la demande des parents de l'enfant et en concertation avec le directeur de l'école, l'enseignant, le médecin et les référents du service cantine. Tous les deux à trois mois « une commission repas » est organisée avec le prestataire. Cette commission fait part des retours sur la qualité et la quantité des aliments et présente les prochains menus. Le moment du repas à l'école reste avant tout un lieu d'échanges, de partage et d'apprentissage de l'autonomie.



Personnel service cantine maternelle : Chantal, Véronique, Virginie et Nathalie

Personnel service cantine Elémentaire : Dominique, Eliane, Sandrine, Isabelle.

Régie cantine : Isabelle.

Lahcene,
Responsable du service

Le football club du Tholonet

La rentrée footballistique a démarré avec une centaine d'enfants licenciés. De nouveaux éducateurs sont venus renforcer le staff, ainsi nous avons eu le plaisir d'accueillir : Christophe Ciclamino (éducateur fédéral), Allary Serge (éducateur Technique Régional), Durand Hugo (éducateur), Bosco Vincent (éducateur), Atia Sid (éducateur) et Yacine Chellaoui (directeur sportif).

Des résultats satisfaisants :

Les premiers matchs de nos joueurs sont prometteurs avec de très bons résultats :

U11

- Samedi 29.09 : FC Le Tholonet / FC Fuveau : 12 - 1
- Samedi 6.10 : JS Pennes Mirabeau 3 / FC Le Tholonet : 2 - 7
- Samedi 13.10 : FC Le Tholonet / ES Bassin minier : 12 - 0

U12

- Dimanche 14.10 : FC Le Tholonet / FO Ventabren : 8 - 2
- Dimanche 21.10 : AS Meyrargues - FC Le Tholonet : 1 - 2



Les U 12 et U 15

U15

- Dimanche 14.10 : USTM / FC Le Tholonet : 3 - 7
- Dimanche 28.10 : FC Le Tholonet / USM Meyreuil : 6 - 5
- Dimanche 4.11 : Es Bassin minier / FC Le Tholonet : 1 - 8



Les tout petits (U6, U7, U8 et U 9) ne sont pas en reste ; ils gagnent eux aussi tous les plateaux.

Une belle saison qui s'annonce pour nos équipes.

Joëlle Migner

Spectacle de Noël

Mercredi 19 décembre - salle Pezet - 14h30

Avec Noël qui approche à grand pas, un spectacle sera proposé. Il sera suivi d'une remise de cadeaux à tous les enfants licenciés. L'après-midi se clôturera avec un goûter offert par Mathias Dandine chef étoilé.

Super Loto

Dimanche 27 janvier - salle Ferrat - 14h30

Super loto du football club de Tholonet ; de nombreux lots à gagner comme par exemple un séjour au ski, venez nombreux !!!! Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et un bon bout d'an

Tennis club

Comme chaque année, le tennis Club du Tholonet propose des stages multisports ou de tennis pendant les vacances scolaires

- Tennis : initiation, perfectionnement, technique, tactique, matchs d'entraînement
- Multisports : course d'orientation, tir à l'arc, hockey, basket, baseball...

Tarifs :

Stage tennis semaine : 160€ (journée entière) ; 90€ (1/2 journée) ; **stage Noël** : 3 jours entiers : 100€

Stage multisports : 135€ (journée entière) ; **stage Noël** : 3 jours entiers : 100€

Renseignements

Stéphan Korb : 06 68 37 97 79 ; Rémy Gourre : 06 22 73 40 91

Dates :

Noël

Du mercredi 26 au vendredi 28 décembre ; du mercredi 2 au vendredi 4 janvier.

Hiver

Du lundi 11 au vendredi 15 février ; du lundi 18 au vendredi 22 février.

Pâques

Du lundi 8 au 12 avril ; du lundi 15 au 19 avril.

Club des Seniors

Le club des Seniors a repris ses activités dès le mois de septembre.

Le 26 septembre dernier une vingtaine d'adhérents sont partis à la découverte de Toulon. La matinée fut consacrée à la visite guidée du musée de la Marine Nationale, véritable mémoire de l'arsenal.. Nous avons pu admirer l'évolution des bâtiments de la Marine Nationale des grandes maquettes d'instruction datant de 250 ans au porte-avion Charles De Gaulle. Au premier étage un espace est dédié au sabordage de la flotte qui eut lieu en 1942.

Après le repas le vent a contrarié nos projets, à savoir la montée en funiculaire au sommet du Mont Faron. D'un commun accord nous avons choisi de visiter la ville avec le petit train touristique, ce qui nous a permis de clore cette belle journée ensoleillée dans la bonne humeur.



Anathol

Animations/Nature/Activités/Tourisme/Harmonie/Ouverture/Ludisme.

Association née en 1979 pour promouvoir toutes les activités récréatives, sociales et culturelles sur le territoire de la commune du Tholonet, Anathol est ouvert à l'ensemble de la population. Sa nouvelle équipe récemment élue vous invite à découvrir sur son site anathol.fr toutes les animations et activités déjà mises en place ainsi que celles nouvellement créées, dont certaines sont particulièrement destinées à favoriser les rencontres intergénérationnelles comme peuvent en témoigner les récentes photos ci-dessous.

Non sans remercier la Mairie du Tholonet qui nous fait confiance et nous prête volontiers certaines salles municipales, nous sommes sûrs de pouvoir proposer d'autres activités dès que d'autres locaux municipaux plus adaptés pourront être mis à notre disposition.

Anatholement vôtre,
Jocelyne Margaillan, Présidente



Agape

Multi Accueil Collectif L'Aquarelle.



Les "galopins" qui écoutent des histoires



Les bébés en activité musique des histoires



Un anniversaire fêté à la crèche



Les "chamboule tout" qui font de l'accordéon

Agape

Le club jeunes dans les étoiles



Observations et découverte pendant le séjour "Astronomie" à Saint-Michel - l'Observatoire au mois d'août.

Gymnastique psycho-corporelle

Il s'agit d'une technique de gymnastique basée sur l'étirement et la tonification des chaînes musculaires. L'écoute du corps et la respiration sont également deux dimensions importantes de cette technique, ouverte à tous, qui vous apportera détente physique et mentale.

Cette activité est proposée en cours hebdomadaire d'une heure et demie, le lundi de 17h à 18h30 ou le mardi de 10h à 11h30, à la salle du dojo à l'espace Georges Duby à Palette.

Pour tout contact ou toute information complémentaire : Paul Royet : 06 73 99 25 17

Les chrétiens de sainte-Victoire

Le Père Hervé Chiaverini est arrivé au Tholonet

Monseigneur Christophe Dufour, archevêque d'Aix et d'Arles, a nommé le 1^{er} septembre un nouveau curé à la tête des Chrétiens de Sainte Victoire, les trois paroisses du Tholonet, de Beaucueil et de St Antonin. Le Père Hervé Chiaverini déclare : « Je deviens votre curé pour servir votre croissance dans l'amour de Dieu ». Il succède ainsi au Père Luc-Marie Lalanne, qui pendant trois ans a conduit les spectaculaires travaux de rénovation de l'église Ste Croix du Tholonet, engagés par la municipalité. Spécialiste de Droit Canon, le Père Lalanne a été appelé à Rome.

Le Père Chiaverini succède aussi au Père Bernard Maitte, qui avait piloté l'an dernier les paroisses des Chrétiens de Ste Victoire, ainsi que celle de Châteauneuf-le-Rouge. Le père Maitte conserve sa charge de directeur des études au séminaire d'Aix, celle de Directeur-adjoint des formations diocésaines et de Responsable d'un département au sein de l'Institut Catholique de la Méditerranée, Marseille (ICM/ICR). Il devient vicaire des paroisses regroupées de Puyricard-Couteron-Venelles.

Né en 1965 en Allemagne, le Père Hervé vient de fêter ses vingt-cinq ans de sacerdoce : administrateur de Trets-Puylobrier-Peynier-Rousset (2000-2002), puis comme curé dans les Alpilles (2003-2011) et Vicaire sur Venelles-Puyricard-Couteron de 2011 à 2018.

Le nouveau curé devra partager son temps avec la chancellerie de l'Archevêché. Il conserve un ministère parmi les scouts et comme chapelain de l'Ordre de Malte.

Sa première décision : instaurer chaque samedi, à 11h, à la chapelle St Benoît-Joseph Labre de Palette, une « Messe du marché », afin que l'église soit présente dans ce lieu de vie et de rencontre. Les Chrétiens de Ste Victoire se réjouissent de l'installation du Père Hervé dans le joli presbytère du Tholonet. Ils sauront entourer et épauler ce nouveau pasteur qui aura le souci du précieux héritage laissé par ses prédécesseurs.



Chapelle de Palette

Notre nouveau Curé, le Père Hervé Chiaverini a prévu de faire électrifier la cloche de la Chapelle St Benoît Joseph Labre située à Palette.

Celle-ci sonnera les heures et demi-heures de 8h le matin jusqu'à 19h, sonnera l'Angelus après 8h, 12h et 19h exactement comme la cloche du Tholonet village par contre le dimanche la cloche ne débutera qu'à 9h afin de pouvoir profiter du repos dominical.

Nous pensons que vous apprécierez cette initiative destinée à faire vivre le hameau de Palette et rythmer le temps. Les délais de préparation technique amènent cette installation au mois de décembre.

La précision de la sonnerie est de l'ordre de 0,2 seconde avec mise à l'heure automatique en permanence.

État civil

NAISSANCES

- **Jeanne**, fille de Raphaël Lioré et d'Alizée Royo, née le 15 juillet
- **Eva**, fille de Julien Santiago et d'Elodie Fonta, née le 26 août.
- **Victoire**, fille de Fabrice Falquéro et d'Aurélié Borgna, née le 29 août.

DÉCÈS

- Marie Crosnier née Mangeat le 26 juin.
- Yamina Benhammou née Tedjiti le 2 octobre.
- Régine Grizard née Bergot le 8 octobre.
- Germain Espagne le 19 octobre.

MARIAGES

- Mikael Poyet et Nina Shevchenko le 2 juin.
- Guillaume Duvaux et Camille Peyrot le 8 juin.
- Karine Chevillotte et Benoit Dumortier le 29 juin.
- Davy Titraoui et Sefana Rahou le 7 juillet.
- Olivier Therme et Valérie Lobry le 7 juillet.
- Mayeul Guiraud et Margot Brétéché le 27 juillet.
- Richard Wateau et Roxane Chillemi le 27 juillet.
- Alexandre Azevedo et Meghann Panizza le 11 août.
- Gaël Martin et Justine Paul le 1 septembre.
- Jean-Baptiste Lebrun et Christel Sartoux-Dartevelle le 27 octobre.
- Grégory Pignot et Christine-Laurence Daval le 10 novembre.
- Georges-Alexandre Cardinal et Marie Bossan le 10 novembre.

Police municipale

Fêtes de fin d'année

La période des fêtes de fin d'année est généralement propice aux vols en tous genres : cambriolages, vols à la roulotte... Soyez très vigilants et n'hésitez pas à informer la police ou la gendarmerie de toutes situations suspectes..

Tél : 06 12 23 17 46 - police.tholonet@orange.fr

Tél gendarmerie du Val St André : 04 42 26 31 96 (nuit et weekend)

Nouvelle recrue suite au départ d'Alexandre Louis

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Marion Maldès, gardien-brigadier, qui prendra ses fonctions au sein des effectifs de la Police Municipale à compter du 14 décembre.

Bienvenue

Mon Opticien(ne)

Le magasin Mon Opticien(ne), s'installe au 531 avenue Paul Jullien. Mélanie et Adrien vous accueillent dans un magasin d'optique créateur, visagiste.

Vous pourrez y trouver une équipe professionnelle, conviviale, à l'écoute de vos attentes, dans un cadre chaleureux et détendu.

Horaires : lundi 13h-19h ; mardi au vendredi 9h-19h ; samedi 10h-19h

Téléphone : 04 42 61 49 48

Mairie : réorganisation de l'accueil du public

Depuis maintenant plusieurs années, et dans le cadre du « Plan Préfecture Nouvelle Génération », de nombreuses démarches administratives ne sont plus du ressort des communes de petites tailles comme la nôtre, mais sont réalisables par le biais de téléprocédures. Ainsi, les demandes suivantes ne sont plus réalisables dans nos services : Demande de carte nationale d'identité, de passeports, de permis de conduire, de certificat d'immatriculation de véhicule. L'ensemble de ces démarches doit désormais s'effectuer via Internet, sur les sites suivants : Ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
Service Public : www.service-public.fr
Préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr
Agence Nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

Passeports, carte d'identité

Pour finaliser leurs demandes de passeports ou de carte d'identité, les habitants de la commune du Tholonet sont invités à s'adresser aux communes équipées d'un terminal de recueil d'empreintes, telles que (liste non exhaustive) :

- Mairie d'Aix en Provence : www.aixenprovence.fr ou 04 42 91 99 15
- Mairie de Gardanne : www.ville-gardanne.fr ou 04 42 51 79 00
- Mairie de Trets : www.trets.fr ou 04 42 37 55 00
- Mairie de Venelles : www.venelles.fr ou 04 42 54 16 16.

Ce que la Mairie continue d'effectuer

Il est toujours possible d'effectuer les démarches suivantes auprès de l'accueil de la Mairie du Tholonet, ou de les transmettre à la commune via le site www.service-public.fr :

- Demandes d'actes d'état civil, d'inscription sur listes électorales, de recensement militaire, de célébration de mariage, de PACS, de célébration de parrainage civil, d'attestations d'accueil, de changement de prénom, de livret de famille.
- Légalisation de signature et copies conformes signée sur place.

Du fait de ces changements dans ses missions d'accueil, et suite à la réduction des effectifs du personnel municipal, la commune se devait d'adapter son organisation en conséquence.

Cartes de transports scolaires

S'adresser à la Métropole Aix-Marseille – Provence : <https://transports-scolaires.ampmetropole.fr> ou tél : 0800 710 588 (La subvention du ccas de la mairie du Tholonet est toujours en vigueur)

Janvier 2019 : nouveaux horaires d'ouverture au public

A compter du 1er janvier 2019, les horaires d'ouverture au public des services de la Mairie seront modifiés :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Jeudi de 8h30 à 12h.

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET

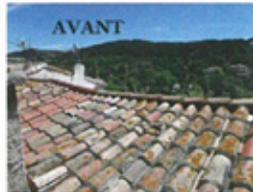
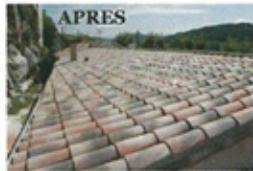


www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet



LA CRUSE TOITURES
RCS 793 926 635
M. Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET
Maître **COUVREUR**
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur°/06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER



ACHAT - VENTE - EXPERTISE



www.immobiliere-tholonet.com

664, avenue Paul Jullien
Palette - Le Tholonet

04 42 66 80 43

CÉZANNE TAXI

06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commune de stationnement : Aix-en-Provence

ALLO TAXI

06 03 82 92 28

Thomas HASBANIAN
Domaine Chante-Perdrix
13100 LE THOLONET

FRANCOISE SANCHEZ
NATUROPATHE - IRIDOLOGUE
au Tholonet



Je me déplace à votre domicile

06.10.31.11.30 naturys@outlook.fr



certifiée FENA

Château
**HENRI
BONNAUD**

A.O.C Palette

DEGUSTATIONS - VISITES - GITE



585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET

Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr

Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Directeur de la publication : Michel Légier - Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro - Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure,
Joëlle, Migner, Carlos Castro. - Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner. -
Imprimerie : Imprimerie Nouvelle 04 92 61 05 34 - Réalisation : autrement dit / 04 92 33 15 33

N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires



Marché de Noël

LES 14 ET 15 DÉCEMBRE
Place du marché

VENDREDI 14 DÉCEMBRE

À PARTIR DE 18H :

inauguration du marché de Noël
autour d'un vin chaud*,
animé par 3 musiciens
de l'école de musique du Tholonet

 D'INFOS : 04 42 90 72 30



SAMEDI 15 DÉCEMBRE

- 10H** un café chaud sera offert
aux exposants et aux visiteurs
- 11H** concert de chansons de Noël
et de variétés interprétés
par Julie Jourdan
- 12H** apéritif offert à la population

Et toute la journée, à partir de 10h30,
de nombreux artistes, écrivains, peintres,
sculpteurs... exposeront quelques unes
de leurs œuvres, salle H. Ferrat.

*L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ